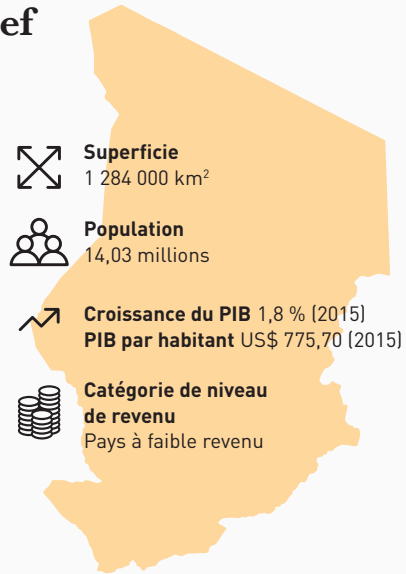




1. Contexte du pays

Du fait de l'insécurité régionale, le Tchad, qui accueille plus de 500 000 réfugiés, fait face à des difficultés socio-économiques et humanitaires. Afin de tenir compte de ces défis inattendus, le budget du pays est régulièrement révisé et réduit. Plus récemment, le Tchad a adopté une loi pour lutter contre le terrorisme. Sur le plan politique, le dialogue entre les différents acteurs politiques a conduit à l'adoption du projet de loi 17 portant révision du code électoral. Le projet de loi accorde à tous les partis politiques appartenant à un groupe parlementaire une représentation à l'Assemblée nationale et le droit de nommer un membre à la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Actuellement, le Tchad entreprend une réforme structurelle dans le but d'améliorer la gestion des finances publiques, d'éliminer les obstacles structurels pour faciliter le développement du secteur privé et de partager les bienfaits de la croissance économique. Le pays répond aux normes mondiales en matière de transparence de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Il a également enregistré des progrès dans la lutte contre la corruption : selon l'indice de classement de la Banque mondiale sur la lutte anti-corruption, le Tchad a gagné trois places depuis 2013. De nombreux Tchadiens subissent encore de lourdes privations, et la plupart des Objectifs du millénaire pour le développement n'ont pas été atteints en 2015. Entre 2003 et 2011, le Tchad a réalisé des progrès modérés mais non moins considérables en matière de réduction globale de la pauvreté ; au cours de la période, le taux national de pauvreté a diminué de 55 % à 47 %. Pour ce cycle, les principaux partenaires sont la Banque islamique de développement (IsDB), la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), la Banque africaine de développement (BAD), la France et le Japon. Le Tchad est membre du groupe G7+.

En bref



Ressources (% Produit intérieur brut)

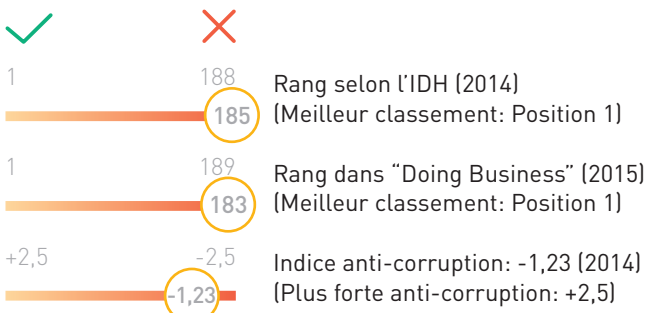


Indices clés de développement :



APD / Formation de capital 8,26 % (2014)

APD par habitant US\$ 28,58 (2014)



Défis majeurs de développement

Malgré la chute des prix pétroliers (compensée par une augmentation de la production), et la détérioration de la sécurité régionale avec l'arrivée de réfugiés, les résultats obtenus dans le cadre du programme économique du FMI étaient satisfaisants et ont permis au pays d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) ; le Tchad a obtenu une réduction de dette d'un montant de US\$ 800 millions. Néanmoins, l'insécurité et la crise des réfugiés n'ont pas favorisé l'arrivée d'investisseurs étrangers, dont les fonds seraient nécessaires pour contenir la dette extérieure et développer le secteur manufacturier. En outre, la production agricole du Tchad, qui soutient la majorité de la population rurale pauvre, continuera d'être fortement tributaire des conditions météorologiques (en 2015, elle a baissé de 12 % en raison des baisses de précipitations).

2. Efforts pour mettre en oeuvre les principes d'efficacité

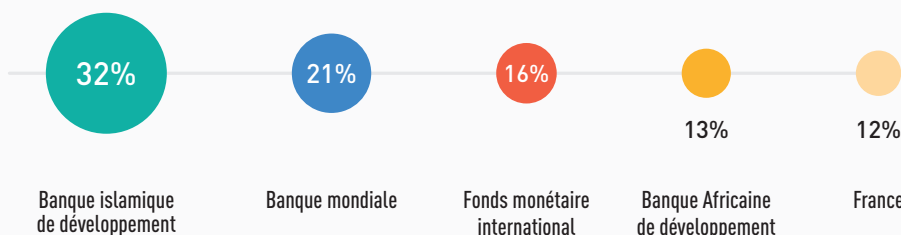
A. Politiques et outils pour l'alignement des partenaires

Après l'exécution de deux stratégies successives de réduction de la pauvreté de 2003 à 2011, le Plan national de développement (PND) 2013-2015 indique les prochaines étapes pour permettre au

pays de renforcer les fondements d'une croissance économique et sociale, en vue de faire accéder le Tchad au statut de pays émergent d'ici à 2025. Une révision du PND est en cours pour examiner les

stratégies sectorielles et élaborer un plan d'action prioritaire ainsi qu'un cadre macroéconomique et financier.

Principaux partenaires au développement dans ce cycle de suivi (selon versements indiqués)



Participation au suivi 2014



Existence d'une politique nationale de coopération

B. Gouvernance et gestion des finances et de la coopération pour le développement

En s'appuyant sur l'expérience difficile du suivi des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté I et II, le gouvernement prépare actuellement un nouveau système de suivi et d'évaluation qui intégrera les principes de la gestion axée sur les résultats et les matrices d'action contraignantes correspondantes (responsabilités claires et délais fixés). Chaque ministère est chargé de faire rapport sur la mise en œuvre du PND

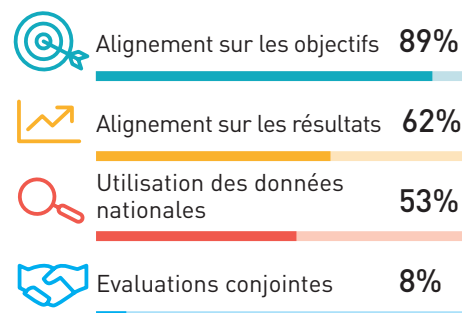
de 2013 à 2015. Le Ministère de la planification produit une synthèse, qui est ensuite examinée par le Haut Comité Interministériel présidé par le Premier ministre. Les leçons tirées de l'évaluation du PND 2013-2015 seront prises en compte lors de l'élaboration du prochain PND. Jusqu'à présent, le Tchad n'est pas doté d'un système de gestion de l'information sur l'aide.

3. Appropriation nationale

Indicateur 1. Alignement et utilisation du cadre de résultats du pays par les partenaires

En dépit de la situation difficile du pays, 89 % de la coopération au développement rapportée en 2015 est alignée sur les objectifs nationaux ; 62% utilisent un cadre de résultats national ; et 53 % utilisent les données du Tchad. Ces taux plutôt équilibrés pourraient s'expliquer par une majorité de programmes dirigés par le gouvernement en partenariat avec les banques multilatérales de développement (la Banque islamique de développement,

la Banque africaine de développement et la Banque mondiale, ainsi que le Fonds monétaire international). Les partenaires bilatéraux pourraient mieux utiliser le cadre de résultats du pays. Cependant, il existe une grande marge de progression en matière d'évaluation conjointe des projets : sur les 67% de projets ayant inclus une évaluation finale, seulement 8 % impliquent la participation du gouvernement.



Indicateur 6. La coopération au développement est inscrite au budget (soumis à l'examen parlementaire)



Aucune information n'a été fournie concernant l'indicateur 6 au cours de ce cycle de suivi.

Indicateurs 9 et 10. Utilisation des systèmes nationaux

Malgré les défis de sécurité du Tchad et la crise des réfugiés, 72 % de la coopération au développement a utilisé l'exécution du budget et 72 % ont également respectés les règles de rapport financier du pays en 2015. Cependant, la situation est différente en ce qui concerne l'audit et les achats : 40 % seulement de la coopération au développement a utilisé les auditeurs nationaux, et

seulement 20 % du financement du développement a utilisé des systèmes d'approvisionnement officiels. S'agissant de l'indice d'évaluation des politiques et institutions nationales (CPIA), qui est toujours à 3 comme en 2014 (mais qui s'est amélioré d'un point par rapport à 2010 et 2012), les résultats pour l'indicateur 9b doivent être lus avec prudence. D'un côté, les programmes

bancaires multilatéraux soutiennent les systèmes nationaux, mais d'un autre côté, les flux d'aide humanitaire échappent souvent au système national de gestion des finances publiques (GFP), bien qu'ils soient enregistrés par les partenaires de développement. Par ailleurs, le déliement de la coopération des partenaires a progressé de 56 % en 2013 à 70 % en 2014.

	Budget (idéal: 100%)	Rapports financiers (idéal: 100%)	Audit (idéal: 100%)	Achats (idéal: 100%)	EPIN* (maximum: 6)	Déliement (idéal: 100%)
INDICATEUR 9B.	72%	72%	40%	20%		
INDICATEURS 9A ET 10.					3,0 	70% 

* Evaluation des politiques et institutions nationales

4. Partenariats inclusifs pour le développement

Indicateurs 2 et 3. Favoriser les partenariats inclusifs pour le développement

Aucune information n'a été fournie concernant ces indicateurs lors de l'exercice de suivi. À la fois la révision du PND 2013-2015 et l'examen des stratégies sectorielles visant à l'élaboration d'un plan d'action prioritaire et d'un cadre macroéconomique et financier, ont été menés de manière participative. Les consultations régionales ont ainsi

réuni divers intervenants (partenaires régionaux et des zones rurales), partenaires au développement, la Commission du plan parlementaire, le secteur privé et les organisations de la société civile (OSC). Dans l'ensemble, les relations entre le secteur privé et le Gouvernement tchadien sont bonnes. Les deux parties se rencontrent sur une base

régulière ; néanmoins, on remarque un manque de clarté quant au financement de certaines activités. Selon le cas, le gouvernement est prêt à se porter garant pour les prêts. Néanmoins, les instruments logistiques et le financement pour le renforcement des capacités peuvent encore être améliorés.

Indicateur 8. Égalité homme-femme

Il existe une déclaration officielle du Gouvernement tchadien ainsi qu'un système de suivi de l'allocation du

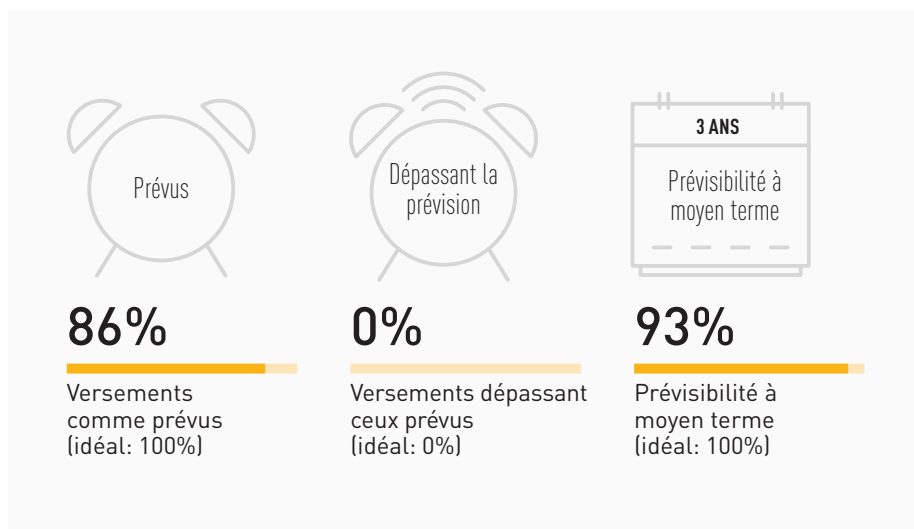
budget relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Une unité spéciale du Ministère en charge des

finances publiques est responsable de suivre et de surveiller les allocations et les dépenses liées à l'égalité des sexes.

5. *Transparence et redevabilité*

Indicateur 5. La coopération au développement est plus prévisible

En 2015, 86 % de la coopération au développement a été versée comme prévu au cours de l'année, et 93 % était prévisible pour les trois prochains exercices, ce qui montre un engagement important envers le Gouvernement du Tchad de la part des partenaires de développement. Il n'y a pas eu de dépassements de versements. Malgré le fait que le Tchad ne soit pas encore doté d'un système de gestion de la coopération, les partenaires de développement semblent confiants dans la gestion des flux de coopération, en particulier les banques de développement (le Canada et le Japon n'ont pas fourni d'informations sur leurs intentions à moyen terme).



Indicateur 7. Redevabilité mutuelle

Il existe un document politique préconisant la mise en place d'un partenariat entre les partenaires de développement. De même, des objectifs

et des cibles spécifiques ont été identifiés pour la coopération au développement à travers le pays. Les différentes parties prenantes extérieures à l'exécutif, telles

que la société civile, le secteur privé, les autorités locales et les parlementaires, ont participé à l'évaluation de la coopération au développement.

Suivi du Partenariat mondial

“

La réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 nécessite la mobilisation et l'utilisation efficace de tous les types de ressources de développement. Le Partenariat mondial fournit une plate-forme unique pour faire progresser l'efficacité des efforts de développement par tous les acteurs, pour obtenir des résultats durables et pour contribuer à la réalisation des ODD. Il appuie et se charge de la mise en œuvre des principes communs et des engagements différenciés au niveau politique. Grâce à sa plate-forme regroupant plusieurs parties prenantes, le Partenariat mondial offre un appui et des conseils pratiques et partage des connaissances pour renforcer l'impact du développement en mettant l'accent sur le pays pour mettre en œuvre les principes d'efficacité convenus au niveau international à l'échelle du pays, tels que l'appropriation nationale, notamment axée sur les résultats, les partenariats inclusifs et la transparence, et la redevabilité mutuelle. Le Partenariat mondial enregistre des progrès en matière de mise en œuvre des engagements de Busan pour une coopération au développement plus efficace grâce à son cadre de suivi composé d'un ensemble de 10 indicateurs. Ces indicateurs mettent l'accent sur le renforcement des institutions des pays en développement, améliorent la transparence et la prévisibilité de la coopération pour le développement, favorisent l'égalité entre les sexes, et soutiennent une plus grande implication de la société civile, des parlements et du secteur privé dans les efforts de développement. Le cadre de suivi est actuellement affiné afin de refléter pleinement le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il contribuera à la révision des objectifs pour les ODD 5 et 17 et la mise en œuvre du financement des accords de développement.

”

Clause de non-responsabilité Ce document a été élaboré à partir des données recueillies dans le cadre d'une participation volontaire au deuxième cycle de suivi du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement et, pour la section consacrée au Contexte du pays, à partir d'autres informations librement accessibles en ligne. Les points de vue exprimés ici ne peuvent être utilisés ou cités en tant que source officielle d'informations du PNUD ou du Gouvernement du Tchad.

Par commodité, le terme « pays » est utilisé pour désigner les pays et territoires ayant participé au deuxième cycle de suivi. Le fait de participer à cette procédure et d'être mentionné en tant que participant dans le présent document n'affecte en rien le statut ou la reconnaissance au niveau international d'un pays ou d'un territoire donné.